



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 36**

Hebdomadaires régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean

**Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan
au Village historique de Val-Jalbert**

DEBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 12 MARS 2012

Québec, le 28 février 2012 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par Pierre Fortin, qui est secondé par le commissaire Donald Labrie, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan au Village historique de Val-Jalbert* par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean. L'audience publique aura lieu à compter du **12 mars à 19 h** et se tiendra à la **salle Tremblay-Duchesne de l'Hôtel Château Roberval, situé au 1225, boulevard Marcotte à Roberval**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 17 avril, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 11 juillet 2012, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque publique de Chambord, 72-1, boulevard de la Montagne, Chambord ;
- Bibliothèque de Dolbeau-Mistassini, 175, 4^e avenue, Dolbeau-Mistassini ;
- Bibliothèque publique de Mashteuiatsh, 77, rue Uapakalu, Mashteuiatsh.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec

à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean souhaite aménager et exploiter une centrale hydroélectrique au fil de l'eau d'une puissance installée de 16 MW, au pied de la chute Ouiatchouan au Parc régional de Val-Jalbert, dans la MRC du Domaine-du-Roy.

Le projet comprend les principales activités suivantes :

- la construction d'un barrage d'une hauteur d'environ 2 m, en amont de la chute Ouiatchouan, et l'aménagement d'une prise d'eau en amont du barrage ;
- le creusage d'un tunnel et l'installation d'une conduite forcée pour acheminer l'eau vers la centrale localisée en aval de la chute Ouiatchouan ;
- la construction d'une centrale munie des équipements nécessaires à la production hydroélectrique ;
- l'aménagement d'un court canal de fuite permettant de retourner l'eau à la rivière Ouiatchouan ;
- l'aménagement de chemins d'accès utilisant principalement des chemins de ferme existants pour accéder au site du barrage et au nouveau poste de transformation près de la ligne 161 kV existante;
- le raccordement électrique entre la centrale et le nouveau poste de transformation ;
- le raccordement entre la centrale et le barrage ainsi qu'au réseau d'Hydro-Québec.

Selon l'étude d'impact, les travaux de construction s'étendraient du printemps 2012 jusqu'à la fin de l'automne 2013. Le coût du projet est estimé à 53 millions de dollars.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Monique Gélinas, coordonatrice du secrétariat de la commission, ou avec Marie-Claude Tanguay, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : centrale-valjalbert@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Pierre Renaud, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan au Village historique de Val-Jalbert*.